



Sus aux fonctionnaires.

5,3 millions de fonctionnaires vont se faire marcher dessus.

En résumé: depuis 2010 l'augmentation du point d'indice est gelé. Ce n'est qu'en 2016 que le gouvernement a laborieusement octroyé 1,2% d'augmentation en deux fois, ce qui fait péniblement 20 € en moyenne (**Enorme**). Macron a tranché: le point d'indice reste bloqué.

Augmentation de la CSG de 1,7 %, une prime devrait être octroyée pour compenser la perte de pouvoir d'achat. Mais pas un centime de plus. La CSG finance la protection sociale par des prélèvements : Sur les salaires à hauteur de 7,5%, sur les pensions de retraite : 6,2 %, sur les allocations chômage : 6,5%, sur les revenus du patrimoine et revenus sur placements : 8,2%, et certains revenus de jeux : 9,5% pour 100 milliards de recette.

Le jour de carence, le 1^{er} jour de maladie qui ne sera pas payé : **Mesure injuste**, si l'on compare au privé, car 66% des travailleurs du privé bénéficient d'une prise en charge du jour de carence par l'employeur. Encore plus injuste, lorsqu'on sait que finalement les gens qui s'arrêtent sont bel et bien malades.

SUD Santé Corentin Celton

Tél : 01 58 00 40 68 / fax : 01 58 00 43 93 / courriel : sud-sante.ccl@aphp.fr

Trop de fonctionnaires, il n'y a que le gouvernement qui le pense, il suffit de mettre les pieds à l'hôpital pour voir que ça bosse, et que ça bosse dur, voir trop dur, au point de faire exploser l'absentéisme. M. Macron et les marcheurs ont décidé de supprimer 120 000 postes de fonctionnaires et pas d'augmentation des budgets. Voir le contraire regroupement des hôpitaux, avec la clef : **serrage de ceinture**.

Loin de nous l'idée d'opposer les fonctionnaires contre les salariés du privé, qui ne seront pas plus à la noce que nous. Car rien est prévu pour apporter un peu d'oxygène aux travailleurs, hormis de rogner sur le peu qui reste et qui échappe aux spéculateurs.

Les retraités ne seront pas épargnés, c'est à dire nous demain. Eux !!! vont prendre de plein fouet l'augmentation de la CSG, les 16 millions de retraité touchent 1376 € en moyenne. Après la ponction de la CSG ça va être chaud.

Alors que le code du travail est mis à mal, ce qui est peut-être plus difficilement compris par l'ensemble des travailleurs, il est plus facile de voir les conséquences lorsque c'est le porte-monnaie qui est une fois de plus attaqué, la part du gâteau pour nous se réduit de plus en plus, alors que la part des riches augmente, ce qu'ils veulent c'est tout le gâteau. Il faut bien payer, les frasques ne nous présidents, hier Hollande et son coiffeur à 10 000€ par mois et aujourd'hui, et la maquilleuse de macron 26 000 € en trois mois, ça fait cher le kilo de mascara.

**Moi je veux ma part de gâteau, et de maquillage et vous ?
Le 12 septembre j'y serai, public, privé, retraités
Et vous ?**

4 septembre 2017

SUD Santé Corentin Celton

Hôpital Corentin Celton - 38, rue Ernest Renan - 92 130 Issy les Moulineaux

Tél : 01 58 00 40 68 / fax : 01 58 00 43 93 / courriel : sud-sante.ccl@aphp.fr